En attendant, les amis de M. Thiers attisent le feu. C'est sous leur inspiration que le Journal des Débats a adopté sa politique actuelle. M. Thiers luie ne tarirait pas d'éloges sur la facon dont cette campagne est menée, et il y a deux jours, il aurait dit, à un des principaux rédecteurs de ce journal : o Ah! mon jeune ami, je vous embrasse sur les quatre pages du Journal des

Il n'en est pas moins vrai que les renseignements parvenus au ministère de l'intérieur, attestent que l'impression produite dans 'e pays, par les deux ré-centes allocutions du Maréchal, est excellente. Aussi semble-t-on décidé à multiplier, désormais, les occasions de mettre directement le Président de la République en communication avec les électeurs. Comme ces occasions sont assez faciles à faire naître, je crois qu'il faut s'attendre a ce que, d'ici peu, le Maréchal prononce encore plusieurs

J'ai lieu de croire que la direction général des postes est décidément attri-buée à M. Léon Riant, ancien député à l'Assemblée nationale, et qui, en cette remarquée, aux travaux de la Commission des marchés. M. Léon Riant, frère du conseiller municipal de Paris, est un ancien inspecteur des finances.

Un petit journal, de couleur indécise, qui, depuis quelques semaines, paraissait à Paris, sous ce titre, Le Vrai, annonce qu'il cesse sa publication.

Les Pélerins de Cambrai et d'Arras à Rome

Voici d'après l'Emancipateur, les dis-cours prononcés, par S. G. Mgr Monnier, évêque de Lydda, au nom des deux dio-cèses de Cambrai et d'Arras, et par M. de Margerie, au nom de l'Université catholique de la province ecclésiastique de Cambrai, dans l'audience papale du vendredi 25 mai

Voici d'abord l'adresse de Mgr l'évêque de Lydda.

que de Lydda.

Très-Saint-Père,
Les prêtres et les fidèles, pèlerins des diocèses de Cambrai e: d'Arras, sont heureux de pouvoir anjourd'hui déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage respectueux de leur amour filial, de leur inébranlable fidélité, de leurs vœux les plus ardents et de leurs pieuses offrandes.

Votre bienveillante paternité, ils le sentent Votre bienveillante paternité, ils le sentent vivement, les autorise à se dire vos enfants bien-aimés; et le plus touchant souvenir de leur vie sera la favear insigne qui leur permet en ce moment de s'incliner sous votre sainte bénédiction, de contempler de près vos traits vénérés, et de voir respiendir sur votre front la triple couronne de la majesté, de la sainteté et de l'épreuve. Leurs cœurs unis à votre cœur, ont autrefois joui de vos triomphes; maintenant ils souffrent de vos douleurs, et pourtant, avec vous, ils espèrent de cette espérance qui ne sera pas confondue.

Au vicaire de J.-C., au docteur infaillible, ils promettent la soumission pleine et entière de la foi; soumission qui leur est d'autant plus facile et plus chère qu'elle est de tradition immémoriale dans notre province, la quelle a toujours reconnu l'infailible magistère du successeur de St-Pierre. Ce que fut pour l'enseignement des doctrines romaines l'ancienne Université de Doual, notre jeune Université de Lille, récemment instituée par votre autorité apostolique, le sera plus fidèlement encore. Sans cesser d'être sincèrement française, elle sera catholique avant tout, en tout, et toujours.

tout, et toujours.

Bien des lois, Très-Saint-Père, en sanctifiant et en complétant le mot d'un ancien, vous avez dit : agir, combattra et souffrir est d'un catholique romain, romanum est. Cette grande parole sera la règle de notre conduite.

conduite.

Nous agurons par les œuvres de la foi dans l'union de la charité, nous combattrons par la prière qui assure le secours da Dieu toutpuissant, et par la parole qui est le glaive de l'esprit; nous sous sous avec vous, nous souvenant que le tombeau de St-Pierre est en même temps un trône de gloire et l'autel du sacrifice.

acrifice.

Qu'il nous soit permis maintenant d'expri-

Qu'il nous soit permis maintenant d'expri-mer nos vœux les plus sincères:

Très-Saint-Pere, que le Dieu de toute con-solation multiolie enfin vos joies à l'égal de vos douleurs i Que ce merveilleux Jubilé soit l'aurore de jours meilleurs ! O Père, vivez, vivez longtemps encore pour le bonieur de vos enfants et le triomphe de la Sainte Eglise ! Qu'il plaise à Dieu de prendre sur nos années à tous pour prolonger les vôtres l'ette prière nous la Lui adressons d'un cœur si joyeux qu'elle ne nous paraît plus un sacri-fice.

nce.
Bénissez notre Eminentissime Cardinal,
l'Archevêque de Cambrai, et son vénérable

suffragant, l'Evêque d'Arras, dont l'union intime et fraternelle a produit dans notre province des œuvres si admirables et si fécondes !

Bénissez le clergé de leurs diocèses : sa piété, sa régularité, son zèle, méritent ce puissant encouragement.

Bénissez nos communautés si nombreuses
et si ferventes, qui, par la prière pénitente,
par l'éducation de la jeunesse, par le soulagement de toutes les misères humaines, s'appliquent sans relèche à tout ce qui procure la
gioire de Dieu; et le salut des âmes!

Bénissez nos associations de tout nom et de
toute forme : nos parents et nos familles; nos
paroisses et toutes les przonnes qui ont particulièrement demandé cette faveur!

Benissez la France : hemissez là de votre
plus secourable bénédiction! Abjurant d'anciennes défiances, surtout depuis votre immortel Pontificat, elle vient de plus en plus
avec transport déposer aux pieds de votre
Sainteté, dans ses inépuisables offrandes, moins
encore le produit de sa richesse, que l'expression de sa foi et le produit de son amour. encore le produit de sa richesse, que l'expre sion de sa foi et le produit de son ameur. Oui, au Pontife-Roi, sacrilégement dépoui

Oui, au Pontife-Roi, sacrilégement dépouillé. nous apportons, av ce une joie mèlée de
tristesse, le tribut annuel de nos offrandes
spontanées. Ce filial tribut, que ni les malheurs de notre patrie, ni les grandes œuvres
entreprises n'ont pu diminuer, l'Eminentissime Archevêque de Cambrai et le Révérendissime Evêque d'Arras tiendront à le continuer,
aussi longiemps que durera la spoliation. Leurs
diocésains ont compris que donner à un père
ce n'est pas s'appauvrir, mais bien se réserver un meilleur héritage.

Après la lecture de cette adresse Monseigneur Monnier remit au Saint-Père l'offrande
du denier de St-Pierre pour les deux diocéses
de Cambrai et d'Arras.

Ensuite M. de Marzerie, doven de la facul-

Ensuite M. de Margerie, doyen de la facul-

Très-Saint-Père,
L'Université catholique de Lille ne pouvait
pas être la dernière à porter au pied de votre
sainteté, dans cette solennité du cinquantième anniversaire de votre épiscopat, l'hommage de sa religiouse vénération, de ses vœux
empressés, et de sa fil'ale reconnaissance.

C'est elle qui, avant toute autre, parmi nous, a eu l'insigne honneur de recevoir de vos maine, par une Bulle mémorable, l'insti-tution canonique qui la rattache, par un lien sacré et indissoluble, à la Chaire de Celui que nous aimons à saluer comme l'organe infail-lible de la Vérité, le Pasteur Suprème des agneaux et des brebis, l'inébranlable fondement de l'Eglise immortelle « contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas. »

es portes de l'enter ne prevaudront pas. »

Déjà, Très-Saint-Père, en plusieurs cironstances, vous avez témoigné la plus paernelle bienveillance à cette Université enore au herceau, en conférant à ceux qui la
ouvernent et qui l'administrent, de précieues distinctions dont ils ne cessent de vous
endre de justes actions de grâces.

Ces hontés, Très-Saint-Père, nous imposent

Ces bontés, Très-Saint-Père, nous imposent

ses distinctions dont ils ne cessent de vous rendre de justes actions de graces.

Ces bontés, Très-Saint-Père, nous imposent de plus en plus l'obligation d'une fidélité, dont nous nous empressons de vousoffrir l'assurance, pleinement, spontanément et unanimement. A usi que nous l'avons déjà solennellement jurè sur les Saints Evangüés, nous nous ferons une règle, soit dans nos paroles, soit dans nos actions, de suivre les doctrines et l'esprit du Saint-Siège, autour duquel nous sentons chaque jour davantage le besoin de nous presser, comme autour du Gentre unique de la Vérité et de l'autorité, dans un siècle d'obscurcissement et de renversement.

En même temps, Très-Saint-Père, remplis d'admiration pour votre constance au milieu d'ineffables douleurs, nous proclamons avec l'Eglise universelle, que « l'esprit de conseil et de force s'est reposé sur vous ». C'est Lui qui vous inspire non-seulement le courage de parler, sans être confondu, à la place des rois et des peuples frémissant contre le Seigneur et son Christ », mais aussi la joie magn nime que vous ressentez d'avoir été jugé digne de souffiri pour son nom. Autrefois exilé, aujourd'sui prisonnier pour avoir aimé la justice et hai l'iniquité, trahi comme votre Maître, par ceux dont vous étiez le père, vous bénissez encore, du haut de votre Creix, la Ville et l'Univers.

De ce douloureux calvaire « vous regardez autour de vous et il n'y a personne qui s'apprète à vous secourir. » Mais le Sacré-Cœur de Jésus dont vous dilatez le culte, le Saint-Gœur de Marie proclamée par vous Immaculée. Saint-Joseph, notre patron, établi par vous, patron de l'Eglise universelle, forment autour de voure Siège une défeuse Céleste. Aussi ne cessez-vous de nous donner l'exemple d'un invincible esprit, selon qu'il et écrit : « Le juste est comme le lion confiant en sa force : il ne tremblera paz. »

Très-Saint Père, c'est comme sage de tous ces sentiments, c'est comme sage de tous ces sentiments, c'est comme signe de notre union d's sprit et de cœur avec Votre Sainteté, que nous l caoises notre Université, ann qu'elle tut ainsi représentée à vos regards pour attirer sur elle, avec vos prières, la Bénédiction Apos-tolique, qu'à genoux à vos pieds, nous con-jurons Votre Sainteté, de daigner accorder, Très-Saint Père, aux plus obéissants et aux

plus reconnaissants de vos fils.

Suivent les signatures de Mgr de Lydda, chancelier, de Mgr Hautcœur, recteur, de M. le vice-recteur, de M. les doyens, professeurs, administrateurs, élèves de l'Université.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous recevons par dépêche télégraphique, le mouvement administratif que publie aujourd'hui l'Officiel, quine nous est pas arrivé. Ce mouvement s'établit de la manière suivante, pour le départe. ment du Nord :

Secrétaire-général de la préfecture, M. Caillat. Sous-préfet d'Avesnes, M. Habert,

conseiller de préfecture à Belfort. Sous-préfet de Douai, M. Legonidec, sous-préfet de Beaune. Sous-préfet de Valenciennes, M. Blanche, sous-préfet de Neufchâtel.

Sous-préfet d'Hazebrouck, M. de Ferry, sou s-préset de Brioude. MM. Blondin, Lablotterie, Castelin et Berniquet qui occupaient ces quatre sous-préfectures, sont révoqués.

M. Welche sera suivi à la préfecture du Nord par son chef de cabinet à Lyon, M. Bouillier.

On nous prie d'insérer la note suivante:

« Un grand nombre de Catholiques

de la ville de Roubaix ont pensé qu'il était de leur devoir de célébrer dignement la Fête du cinquantième Anniverssaire de la Consécration épiscopale de Sa Sainteté Pie IX. Avec l'approbation du clergé, ils ont résolu de pavoiser leurs facades aux couleurs poutificales et d'illuminer en l'honneur du Souverain Pontise le Dimanche 3 Juin.

« Tous les habitants de la ville sont invités à prendre part à cette fête du monde catholique.

Les jeunes gens de Tourcoing de la classe de 1876, ont passé aujourd'hui devant le conseil de révision. Le Canton-Nord à huit heures du matin, et le Canton-Sud.à une heure.

C'est vendredi prochain, 1er juin, que le Conseil de révision tiendra ses séances à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix.

On vient de percer une nouvelle voie de communication, à travers les iardins de M. Bossut, entre les rues de l'Union et Pierre Motte.

La chaussée et le firottoirs sont finis et bien établis. Il y a de chaque côté, une longue palissade garantissant les jardins coupés en deux.

La dénomination de cette rue n'est pas encore arrêtée.

Parmi les artistes de notre ville, dont les œuvres ont été remarquées au Salon, il faut signaler à côté de M. Weerts, un eune artiste plein de talent, M. Gustave Krabansky.

Les critiques ont été très-doux à son sujet, et chacun s'est accordé à reconnaître en lui, un artiste d'avenir, rempli de qualités sérieuses. Voici ce que dit de son exposition un journal trèscompétent :

The vrais amateurs ont su tronver dès leur première visite, Agar et Ismaëi de M. Krabansky. C'est un élève de M. Cabanel, ayant toutes les qualités et tous les défauts de son maître. Mais, il v a dans ce tableau un souffle origina et passionné qui le distingue de ceux de l'école des Beaux-Arts, froids et com-passés. Le jour où M. Krabanski qui doit être bien jeune encore, aura jete là dans un coin, le style de convention de l'Ecole pour n'en conserver que les qualités vraies, il nous donnera des œuvres hors ligne. »

Une telle appréciation vaut mille fois mieux que des éloges absolus. Elle est pleine d'espérances pour l'avenir et c'est au courage et au talent du jeune peintre à la confirmer. Pour notre part, nous sommes heureux de ce brillant pronostic, et souhaitous ardemment qu'il se réalise.

Le ministre de la guerre à été consulté sur les deux points suivants :

1º Les militaires retraités peuventils être admis dans les cadres de corps de troupe, en qualité de commissionnés, s'ils sont, d'ailleurs, compris dans la catégorie de ceux qui peuvent être conservés sous les drapeaux, conformément à l'article 35 de la loi du 13 mars 1875?

2° Dans le cas de l'affirmative quelle doit être la solde deces militaires, peuvent-ils cumuler cette solde avec les arrérages de leur pension?

La première question doit être résolue affirmativement, par application des lois des 13 mars et 15 décembre 1875, qui donnent au ministre le droit non-seulement de conserver, mais encore de réadmettre sous les drapeaux, en qualité de commissionnés, les militaires dont il s'agit.

En ce qui touche la deuxième question, les militaires réadmis comme commissionnés doivent toucher la solde fixée par les tarifs en vigueur pour les emplois qu'ils occupent, mais ils ne sauraient, à aucun titre, cumuler cette solde avec les arrérages de leur pens.on, l'ordonnance du 25 décembre 1937 interdisant le cumul d'une solde d'activité avec une pension militaire.

La pension militaire est suspendue durant le temps de cette nouvelle activité, mais elle est augmentée en ra son de leurs nouveaux services, lorsque les commissionnés quittent définitive-

La représentation d'hier du cirque Sanger,a été très-belle et très-applaudie. La troupe est composée de gymnasiarques émérites et fort habiles Les farces clowniennes d'origine britannique ne sont jamais mieux rendues que par des anglais de race ; aussi le cirque Sanger possède en ce genre des sujets hors ligne. Le travail des éléphants mérite une mention toute spéciale.

Le public roubaisien alléché par la brillante cavalcade de l'après-midi, s'est porté en foule, à ce spectacle vraiment digne d'intérêt.

Le mois de Mai qui va se terminer, n'a été, en réalité, qu'un gibouleux mois de Mars avec nombre d'ondées et de bien rares coups de soleil, venus juste pour faire contraste et faire déplorer davantage l'état de la température.

Les nouvelles astronomiques n'annoncent aucun changement; le temps est pourquelques jours encore, à la pluie et même à l'orage.

Un terrassier, habitant la rue des Postes, à Lille, a été arrêlé à Wattrelos, sous l'inculpation de vol. Il se nomme J .-B. Normand; la gendarmerie l'a conduit ce matin à I'lle, avec le fraudeur.

Une importante capture de tabac belge et du fraudeur qui le transportail, a été faite, hier, par les douaniers, dans la plaine Galenne, aux environs de Wattrelos.

Les douanie's ayant aperçu deux hommes allant à travers champs, chargés de paquets, se précipitèrent au devant d'eux. Malgré leur promptitude, ils ne purent en saisir qu'un; l'autre se voyant sur le point d'être pris, abandonna son chargement et recourut à la fuite.

Le fraudeur arrêté, est un jeune rattacheur de Roubaix, nommé Em. Karisbruck, âgé de 16 ans. La quantité de tabac qu'il portait avec son compagnon, s'élève à 47 kilogr., dont 44 de tabac haché, et 3 de tabac en poudre.

Un cylindreur de la pannerie mécanique d'Hem, voulant remettre une courroie sur sa poutre, est tombé de l'échelle dont il se servait pour y parvenir. En voulant se retenir, sa main porta sur un engrenage, et elle fut broyée net.On a dû faire l'amputation de trois doigts.

Cet ouvrier se nomme Manche, l'accident est arrivé dans la journée du 22

Dans la distribution des récompenses de l'Exposition industrielle de Compiègne, M. Delporte-Bayart, de Roube'x, a obtenu une médaille d'or.

Le canal des Stations à Lille, vient de faire une nouvelle victime, dit le Propagateur.

Dimanche, vers trois heures, Mme Lefebvre, demeurant rue Solferino, se promenait avec ses enfants, rue des Stations. Elle rejoignait la rue Solferino, quand son fils âgé de cinq ans, prenant ses ébats, tomba dans le canal, très profond en cet endroit. Bientôt le pauvre petit disparait sous la voûte.

Deux personnes se jettent à l'eau. mais n'osent s'avancer. Une troisième arrive, C'est M. Félix

Dufresnoy, ajusteur, place de Gondé, quartier des Moulins. Il se précipi e et plonge dans l'aqueduc... Les nombreux spectateurs de cette

scène émouvante attendent en frémissant, le retour du courageux sauveteur. Enfin, il apparaît tenant l'enfant dans ses bras, mais le pauvre petit avait cessé de vivre.

Nous n'essaierons pas de dépeindre la douleur de Mme Lesebvre, qui attendait le soir même. le retour de son mari, voyageur dans une maison de commerce de notre ville.

Le brave ouvrier qui a montré tant de dévoûment en cette circonstance s'est blessé assez grièvement à la grille de l'aqueduc, en plongeant pour retrouver la victime qui avait déjà disparu sous l'ean

On nous certifie que c'est la cinquième fois que le courageux Dufresnoy risque sa vie dans des circonstansemblables. Sa belle conduite d'hier ne peut manquer d'attirer l'attention de l'autorité supérieure.

Bien des fois, assure le Propagateur, nous avons parlé de ce canal qui a déjà fait tant de victimes. Cependant, quelles mesures a-t-on prises?

On oblige les propriétaires à clôturer leur terrain, pourquoi n'établit-on pas le long de ce canal un garde-corps qui empêche tout accident ?

Aussi, la foule indignée se répandait en reproches les plus vifs et les plus justes contre l'incurie des conseillers municipaux du quartier qui ne doivent pas ignorer cette déplorable situation, et qui ne font rien pour y mettre un

Ils n'avaient cependant pas été élections.

Un garçon brasseur d'Hautmont, nomme homas, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la bouche, mercredi matin Thomas avait quitté sa lemme depuis plu-sieurs années; il se livrait à la boisson et avait mangé presque toutes ses économies. lesquelles s'élevaient, dit on, à environ 4,000

francs.

Il y a quelques jours, il annonça à ses voisins qu'il venait d'acheter un revolver avec l'intention bien arrêtée de se donner la mort. Mecroedi, il sortit de chez lui, vers quatre heures du matin, et pendant quelques heures, il se livra à de nombreuses libations; puis il rentra dans sa chambre, et vers dix heures il mit son sinistre projet à exécution.

La femme Morcel, cabaretière à Cassel, s'était rendue le 25 mai, chez son beau-père pour déjeuner. Le repas terminé, elle retour-na, laissant avec ce dernier sa petite Louise, âgée de deux ans.

Sa mère, qui habitait une maison située de l'autre côté de la route, étant venue pour la reprendre ne la trouva plus. Elle se mit à sa recherche et ne tarda pas à la découvrir se débattant dans une mare d'eau. Elle la retira, mais elle ne tarda pas à succomber. mais elle ne tarda pas à succomber

Un journal a publié récemment, au sujet du tunnel sous-marin projeté entre la France et l'Angleterre, des renseignements tout a fait erronés. Des informations puisées à bonne source nous permettent de rétablir à cet égard la vérité.

Dans leurs rapports de 1875, les ingénieurs chargés de l'exploration géologique du dé-

troit, MM. Potier et de Lapparent, avaient signalé l'existence de deux plissements affectant ce banc de craie, l'on près du basfond des Quenocs, l'autre au large de la côte anglaise. La campagne de 1876, consacrée à l'exploration détaillee non-seulement de ces deux plis, mais de toute la zone d'affleurement intermédiaire, a permis de constater qu'en aucun point l'affleurement de la craie grise n'était in promuner une faille et que les n'était in promuner une faille et que les

aucun point l'affleurement de la craie grise n'était in rrompa par une faille et que les plis reconnus étaient de simples ondulations; de plus, la complete imperméabilité du banc de craie grise a été péremptoirement vérifiée dans le sondage de Sangatte.

Il réalte de la, ceite conséquence importante qu'on neut être a suré de maintenir constamment le tracé du tunnel dans la couche favorable, à concision d'abandonner le tracé en ligne droite auquel on avait songé dans l'origine.

en ligne droite auquel on avait songe dans l'origine.

Mal. Lavalley et Larousse, dans les explications qu'ils ont fournies récemment devant la Société des ingénieurs civils, ont complétement réduit à néant les craintes que pouvait faire naives, au premier abord, cette déviation du tracé rectiligne. Ils ont fait voir qu'en composant le trecé de deux parties droites raccordées par une courbe, et en supposant que toutes les erreurs commises dans la mesure des angles au théodoite et dans celles des bases fussent de même sens, ce qui n'est pas admissible, un obervateur experimenté n's pourrait manquer d'obtenir le raccordemant de la partie anglaise et de la partie française à sux ou sept mêtres près, tout au plus.

CONVOIS FUNDBERS ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HERBAUT-CHAVAL, qui, par oubli, n'au-raient pus reçu de lettre de laire part du décès de Berthe-Julia-Mélanie HERBAUT, decédée à Roubaix, le 29 mai 1877, à l'àgede 6 mois et 10 jours, sont priés de considèrer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au relut d'ange qui aura lieu le nercredi 30 mai 1877, à 4 neures 1/2, en l'église lu Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à a maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 5.

la maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 5.
Les amis et connaissances de la famille
FASTENAKELS, qui, par oubli, n'auraient
pas recu de leutre de faire part du décès de
Marie FASTENAKELS, décèdée à Roubaix,
le 29 mai 1877. à l'âge de 2 ans et 9 mois,
sont priés de considérer le présent avis com
me en tenant lieu et de vouloir bien assister
au salut d'ange qui aura lieu le mercredi
30 mai 1877. à 4 heures, en l'église de SainteElisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la
maison mortuaire, rue des Vingt Mètres,
estaminet de sébastopol, au Pile.

Les amis et connaissances de la famille CATEL-PROUVOST, qui, par oubli. n'auraient pas reçu de lettre de laire part du décès de Alfred-François-Richard Jean CATEL, décédé à Roubaix, le 29 mai 1877, à l'âge de 9 mois, sont priés de considèrer le prèsent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au salut d'auge qui auva lieu le mercredi 30 mai 1877, à 5 neures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Antoine, 7.

Les amis et connaissances de la famille

maison mortuaire, rue Saint-Antoine, 7.

Les amis et connaissances de la famille WROMAN-PARENT, qui, par orabli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Alexandre-Désiré-Jo-eph WROMAN, décédé à Roubaix, le 28 mai 1877, à l'âge de 49 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convoi et service solemnels qui auront lieu le mercredi 30, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 225, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille GRYMONPREZ-RAEPSAET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Floatmono-Joseph GRYMONPREZ, brasseur, décédé à Roubaix, le 27 urai 1877, dans sa 60º anné, sont pries de considérer le présent avis comme en ter sut lieu et de vouloir bien assister aux convoi et service selemnels qui auront lieu le mercredi 30 m² i 577, à 10 heures, en légisse du Saint-Sépu.cre, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 81.

Un chit solemnel anniversaire seu.

un ann, 81. 1371 Un abit solennel anniversaire se: Unioni soleme amiver al rescu. aciebré en la Chapelle de la Marlére, le mercredi 30 mai 1877, à 11 heures, pour le repos le l'âme de Monsieur Pirans-Contantin PROUVOST, marguiller, trésorier de la Faurique de l'église Not-o-Daire, décédé à Roupaix, le 21 mai 1876, dans sa 68° année. es personnes qui, par oubli, n'auraient pas seu de lettre de faire part, sont priées de ouloir bien considérer le présent avis com-le en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera collèbre en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix. le mercredi 30 mai 1877, à 10 heures, pour le repos desâmes de Monsieur Floris-Joseph TOULEMONDE, marguillier de la paroisse Saint-Martin, décédé à Roubaix, le d'es septembre 1872, dans sa 77° année, et de Dame Amelie DESTOMBE, son épouse, décédée à Roubaix, le 6 mars 1858, dans sa 37° année. — Les per-ennes gui, par oubli, n'aunnée. — Les per-ennes gui, par oubli, n'aunnée. année. — Les per ennes qui, par oubli, n'au-raient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cours public de Physique Mercredi 30 mai, à huit heures

Horlogerie et éclairage électriques. -

13TIRES MOATUAIREJ ET D'OSIT. — Impri merie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quoti-

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES (Dépéche de l'Observatoure de Paris) Paris, 29 mei, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Cherbourg, 746; Lorient, 750; Rochefort, 737; Toulon, 764. La bourrasque se rapproche. Nouvelle et forte baisse. La vent Sud-Ouest prend de la force. Temps à le pluie et à l'orege.

Cour d'assises du Nord

Audience du lundi 28 mai 1877 Présidence de M. Hibon,

Présidence de M. Hinox.

(Fausse monnaie.)

Théry Auguste Stanisias, tisserand, demeurant à Lille est agé de 30 ans, et a déjà subi de nombreuses condamnations, ses antécédants sont déplorables.

Il commença par fabriquer des pièces fausses d'un franc au millésime de 1867 et 1868, plus tard il en fabriqua avec l'efficie de la république et au millésime de 1872. Ces pièces circulaient, depuis un certain temps, dans l'arrondissement de Lille, quand le 19 mars dernier, la police fut informée que Théry venait d'aller chez une épicière de la rue Bailleul, pour réclamer une fausse pièce que son neveu lui avait dunnée, la veille, en paiement. I'us tard on apprit que l'accusé s'était présenté, chez des cabaretiers et des épiciers, pour échanger le produit de sa fabrication. Des perquisitions opéries à son domicile y firent découvrir une certaine quantité de poudre blanche, une certaine quantité de métai de même matière que les pièces par lui échangées. La poudre blanche est du sulfate de chaux.

Reconnu coupable avec des circonstances

Reconnu coupable avec des circonstances

atténuantes, l'accusé est condamné a 8 années Ministère public M. Morillot. - Défenseur

La seconde affaire est jugée à huis-clos. La

Faits Divers

Le Figaro dit que parmi les six prêtres qui ont été ordonnés le lundi de la Pentecôte, dans la chapelle du grand séminaire de Blois, se trouve M. l'abbé de Castries, parent de Mme la maréchale de Mac-Mahon.

Dans la même ordination, M, l'abbé de Lauriston, fils du marquis de Lauriston, le châtelain de Fréchines, a recu le sous-diaconat.

- Samedi, a eu lieu à l'Hôtel des ventes, la vente de tableaux organisée par les amis Marchal.

A côté des tableaux, des dessins et des esquisses, laissés par l'artiste, on a vendu également les dons que les confrères

de Marchal avaient offerts. Un Toulmouche a été vendu 625 fr.; une aquarelle de Meissonier, 1,650 fr. ; une toile de chevalet, d'Eugène Lambert, intitulée : Jeunes chats, a été adjugée à 1,500 fr. ; un pastel de la princesse Mathilde, représentant la Tête d'une jeune juive, à 340 fr. ; une étude de Bonnat,

Lion couché, 100 fr. Puis sont venus les tableaux de Marchal. Son Premier pas, qui avait figuré au Salon de 1876, a été adjugé à 1,200 fr. Alfred Stévens a acheté la Jeune Alsacienne pour 670 fr., et Alexandre Dumas a payé 500 fr. l'esquisse du Choralde Luher.

- La Gazette nationale de Berlin annonce les fiançailles de Mile de Bismarck avec le comte de Lehndorff, aide de camp du roi de Prusse. C'est pour la troisième fois que la fille du chancelier prussien est fiancée. Mlle de Bismarck étant née en 1848 compte 29 ans, son fiancé en a, dit-on, 43.

- Un fait bien curieux vient de se passer à Alicante. Un pauvre ouvrier, vit sa fille, agée de quelques années, succomber presque subitement à une mala-die grave; il dut s'occuper de toutes les formalités à remplir pour qu'on pût procéder aux obsèques ; mais comme il ne représentait pas les papiers voulus. on fit quelques difficultés et alors le père au désespoir, chargea sa fille sur ses épaules et partit avec son précieux fardeau pour Crevillente, son village natal, où il était assuré de n'avoir par toutes ces entraves. Mais dans le trajet l'enfant se mit à ouvrir les yeux, à parler, et toutes les apparences de la mort disparurent l'une après l'autre. Ce n'est pas ce père qui se plaindra de la pape-rasserie administrative, à qui il doit d'avoir encore aujourd'hui sa fille.

- Le tribunal correctionnel de Mulhouse vient de juger vingt jeunes gens nés en 1853, et quise sont soustraits au ser vice militaire allemand en quittant l'Alsace-Lorraine. Ils ont été condamnés par défaut à 150 marcs d'amende ou éventuellement à 10 jours de prison.

- La Décentralisation raconte que le père dominicain qui prêche le mois de Marie à l'Eglise Saint-Pierre de Lvon a été accosté, en rentrant à son couvent, par une mégère qui lui glissa à l'oreille cette douceur : « Puisses-tu être cruci-

- L'AMIRAL GICQUEL DES TOUCHES, nouveau ministre de la marine. - Quelques détails biographiques sur le nouveau ministre de la marine, le vice-

amiral Gicquel des Touches.

Cet officier supérieur est parvenu jeune encore, aux plus hauts grades dans son arme. Né en 1818, il est sorti le premier de l'école navale en 1833, à l'age de 15 ans, et a commencé par faire de très longues campagnes aux Indes, aux Antilles, au Brésil, sur les côtes d'Afrique. Lieutenant de vaisseau en 1843, il a fait les campagnes de la Belle-Poule avec le prince de Joinville; chef d'état major par intérim de l'escadre française pendant le siège de Rome en 1849, nommé capitaine de frégate pour les services rendus, aide de camp de l'amiral Tréhouart sur la frégate la Pandore, dans le levant, il commanda le Mercure, avec lequel il croisait dans

l'archipel, pendant la guerre de Crimée. De nouveau aide de camp de l'amiral andant en chef l'escadre de la Méditerrannée lors du rapatriement des troupes d'Orient; capitaine du vaisseau en 1858, chef d'état major de la Méditerrannée sous l'amiral de Tinan en 1860, et lors des événements de Syrie en 1961 : commandant le vais seau à trois ponts le Montebello en 1863 et 1864; directeur du personnel au ministère de la marine en 1866 et 1867 ; Contre-Amiral, en 1867 : inspecteur général des ports de Brest et de Tou-lon, commandant en sous-ordre dans l'escadre d'évolutions en 1868 e 1869, puis préfet maritime à Lorient, il fut fait vice-amiral en 1875 : il est grand officier de la Légion d'honneur depuis 1869.

- Une mission militaire, nommée par le ministre de la guerre, pour sui-vre les opérations militaires du côté de l'armée russe, est partie, hier, pour Bucharest. Cette mission, sous les ordres du général de Courcy, se compose de quatre officiers supérieurs, pris dans les régiments d'infanterie, de cavalerie et du génie.

- On lit dans l'Union « M. le duc de Madrid (don Carlos), est arrivé à Vienne, où S. M. l'empereur d'Autriche lui a fait le plus sympathique accueil. Il a eu diverses entrevues avec les princes de la famille im-

0 is 4

Mi

con V S chil

Di d'été

épaule être d' nous ' vu, et s'accor Là-c coupe tu en s

En i un ges